

**Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris**  
**Séance du lundi 29 mars**  
**Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise**  
**Vœu en faveur de mesures sanitaires d'urgence dans les crèches, les écoles, les collèges et les bibliothèques de la Ville de Paris**

Considérant que la situation sanitaire s'aggrave en Ile-de-France et à Paris, que la circulation du virus y est intense et meurtrière ;

Considérant que dans les écoles, les collèges, mais aussi les crèches, les cas atteints du covid du côté des enfants et élèves comme des enseignants et professionnels augmentent ;

Considérant que l'accueil en demi-groupe, par alternance n'est pour l'instant généralisé que pour les lycées alors qu'il serait urgent de le généraliser à l'ensemble de l'Education nationale et prévoir également une diminution des enfants accueillis dans les structures de la petite enfance ;

Considérant qu'à partir de lundi 29 mars dans les établissements scolaires situés dans les 19 départements reconfinés, et notamment à Paris, dès qu'un cas positif au coronavirus sera détecté dans une classe, celle-ci sera fermée, pour une durée de deux à trois semaines ;

Considérant néanmoins que l'insuffisance des effectifs de remplacements, tant dans l'éducation nationale qu'à la petite enfance pour la ville de Paris, conduit à des situations ne permettant absolument pas de respecter les protocoles sanitaires ;

Considérant pour exemples que durant la dernière semaine du mois de mars, sur 6 enseignants à l'école maternelle Jourdain, 2 étaient en arrêt car cas contact, 2 pour maladie (hors covid) et que l'absence d'enseignants de remplacement a conduit la directrice à devoir regrouper bien trop d'élèves dans de mêmes salles de classe ;

Considérant pour autre exemple la colère des parents et des enseignants de l'école élémentaire de la rue du Surléon face au nombre élevé de cas covid avérés sans que l'école ne soit fermée ;

Considérant que 31 classes étaient fermées début mars, puis 124 la semaine passée et qu'on en comptabilisait 183 fin mars ;

Considérant que l'intersyndicale enseignante parisienne a déposé une alerte sociale, appelant les personnels à la grève s'il le faut, comme ultime moyen de préserver leur santé, celle des élèves et de leur famille ;

Considérant que si la fermeture des crèches, des écoles, des collèges et des lycées représente potentiellement de lourdes conséquences en termes de décrochages scolaires, de santé mentale, de violences sur enfants, le maintien de ces établissements ouverts, sans moyens, peut conduire à une mise en danger des professionnels, des élèves et enfants, et représenter une accélération de la circulation du virus ;

Considérant que des syndicats enseignants demandent à juste titre la fermeture d'une école touchée de manière importante par le virus, cette fermeture d'une classe dès le premier cas positif identifié, que ces décisions ne remettent pas en cause la continuité du service public d'éducation mais constituent une réponse sanitaire qui permettrait de casser les chaînes de contaminations (du moins à l'école et dans les crèches) et réglerait un grand nombre de situations car c'est bien la santé de toutes et tous qui doit primer ;

Considérant que les tests salivaires devraient être généralisés ou au moins fortement étendus ;

Considérant que depuis le 24 mars, de nombreuses bibliothèques exercent leur droit de retrait, après une alerte du CHSCT pour dénoncer les conditions de travail du fait de la crise sanitaire ;

Considérant que 25 bibliothèques de la ville de Paris ont dû fermer sur la soixantaine existante à Paris ;

Considérant que les personnels des bibliothèques de la ville de Paris réclament des modifications de l'organisation du travail pour limiter le nombre d'agents présents en même temps dans les établissements, par une organisation en roulement et l'instauration de 2 journées d'autorisation spéciale d'absence tel qu'instaurées en novembre dernier ;

Considérant par ailleurs que dans tous les établissements de la ville de Paris, et prioritairement les crèches, les écoles, les collèges et les bibliothèques, des purificateurs d'air devraient urgemment être installés, d'autant que dans différentes bibliothèques les systèmes de ventilation est défectueux ou en recyclage interne ;

Considérant que l'ensemble des personnels exposés devraient bénéficier de masques FFP2 ;

Considérant que dans la campagne vaccinale, les personnels les plus exposés intervenant dans les crèches, écoles, collèges et bibliothèques devraient bénéficier de la vaccination ;

**Sur proposition de Danielle Simonnet, et du groupe France Insoumise, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :**

- **que le maire du 20<sup>e</sup> et le Conseil de Paris interpellent le gouvernement :**
  - **pour demander la généralisation de l'accueil alterné en demi-groupe dans les écoles et les collèges, comme dans les lycées, le recrutement d'enseignants de remplacement, la commande de purificateurs d'air,**
  - **pour soutenir la demande de fermeture de chaque école touchée de manière importante par le virus,**
  - **pour la généralisation ou au moins l'extension des tests salivaires ;**
  
- **que la mairie de Paris :**
  - **recrute de nouveaux effectifs pour les structures de la petite enfance, pour le nettoyage des équipements publics afin de pallier aux absences, et engage la**

**fermeture des crèches selon les mêmes modalités que celles demandées pour les écoles,**

- **installe enfin les purificateurs d'air dans tous les équipements publics clos, en commençant par les crèches, les écoles, les collèges et les bibliothèques,**
- **entende les revendications des agents des bibliothèques afin de les réorganiser par roulement et envisager le retour des dispositifs établis en novembre comme le comptoir de prêt, la fermeture le dimanche,**
- **fournisse des masques FFP2 à l'ensemble des professionnels exposés.**